



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-45337>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-45337

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-119883

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 21/10/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Université d'aix marseille

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13001533200013

Ville : Marseille cedex 7

Code postal : 13284

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réaménagement de locaux pour la création du service Immunology Biocluster sur le site Timone

Code CPV principal - Descripteur principal : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet les travaux de réaménagement de Description succincte du marché : locaux situés au niveau R+1 Aile A1 (bleue) de la faculté des sciences médicales et paramédicales sur le campus universitaire de la Timone pour la création du service Immunology Biocluster. Chaque lot constitue un marché: Lot 1 : Démolition - cloisons - faux plafonds - sols souples - peinture Lot 2 : Menuiseries bois - occultations Lot 3 : Electricité CFO - CFA Lot 4 : Chauffage - ventilation - rafraîchissement - plomberie. Un opérateur économique peut être désigné attributaire d'un ou plusieurs lots Il s'agit d'un marché simple à prix forfaitaire (pour tous les lots). Pour chaque lot, le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une durée de 10 mois. Les prestations et caractéristiques par lot sont décrites dans les CCTP.

Critères d'attribution : Critère 1 : Valeur technique de l'offre (sur 60 points) Sous critère n°1 : Méthodologie d'exécution des travaux - 30 points. Sous critère n°2 - moyens humains et matériels - 20 points. Sous critère n°3 - Planning - 10 points. Critère 2 : Prix des prestations (sur 40 points)

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot 1: Démolition - cloisons - faux plafonds - sols souples - peinture Le marché a été attribué à la société Provence Méditerranée Bâtiment Marseille Tertiaire pour un montant de 87 793.90 € HT. Nombre d'offres reçues : 4 - Date de conclusion du marché : 19/03/2025 Marché n° : 2025T402PA0020 - Provence Méditerranée Bâtiment - 3, Bd Baudelaire - 13005 Marseille - SIRET : 432 128 528 00028 Lot 2: Menuiseries bois - Occultation – Ce lot a été déclaré Sans Suite pour motif d'infructuosité par décision du 15 janvier 2025. Lot 3: Electricité CFO - CFA – Le marché a été attribué à la société SNEF Agence Marseille Tertiaire pour un montant de 53 031.22 € HT. Nombre d'offres reçues : 4 - Date de conclusion du marché : 19/03/2025 - Marché n° : 2025T402PA0021 - SNEF Agence tertiaire - 45/47 rue Gustave Eiffel – 13010 Marseille - SIRET : 056 800 659 01740 Lot 4: Chauffage - ventilation - rafraichissement - plomberie - Le marché a été attribué à la société GER Plomberie pour un montant de 63 633,00 € HT. Nombre d'offres reçues : 6 - Date de conclusion du marché : 16/05/2025 Marché n° : 2025T402PA0022 - GER Plomberie - 21 bd Lavoisier - 13015 Marseille - SIRET : 500 026 570 00035

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : -Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, Tél : +33 491134813, Courriel : greffe.tamarseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, internet : <http://www.marseille.tribunal-administratif.fr/> Introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -Le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) -Le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). -Modalités de consultation du contrat : Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'Université en prenant préalablement rendez-vous (mel : caroline.delorme@univ-amu.fr) * sauf les éléments/informations considérés comme confidentielles en vertu des dispositions de l'article L2132-1 du code de la commande publique. Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/04/2025